



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil municipal, lors d'une séance ordinaire tenue le 18 janvier 2021, a adopté un premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 594 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*.

Ce projet de règlement a pour but :

- De modifier la numérotation de certains articles et illustrations du Chapitre 3.
- D'ajouter l'article 3.1.3.5 - Architecture des bâtiments.
- D'ajouter une section 9 au Chapitre 3 - Secteur de plans d'implantation et d'intégration architecturale rue Jacques-Cartier et un plan de ce secteur.

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville de Farnham.

Dans le contexte de la déclaration d'état d'urgence sanitaire (*Loi sur la santé publique*), le ministre de la Santé et des Services sociaux a publié un arrêté en date du 4 juillet 2020 (2020-049).

En ce qui concerne les affaires municipales, cet arrêté ministériel prévoit "*Que toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens soit accompagnée d'une consultation écrite, annoncée au préalable par un avis public, qui prend fin au même moment que la procédure qu'elle accompagne; cette consultation écrite peut également remplacer la procédure en question, auquel cas elle est d'une durée de quinze jours.*"

Les commentaires écrits quant à cette modification réglementaire pourront être transmis par courrier à l'hôtel de ville (477, rue de l'Hôtel-de-Ville, Farnham, Québec, J2N 2H3), à l'attention de M^{me} Jennika Rodrigue Lacasse, directrice du Service de planification et d'aménagement du territoire ou par courriel au jlacasse@ville.farnham.qc.ca, au plus tard le 3 février 2021.

Pour plus d'informations au sujet de cette modification, vous pouvez contacter M^{me} Jennika Rodrigue Lacasse, directrice du Service de planification et d'aménagement du territoire, en composant le 450 293-3178, poste 300.

DONNÉ à Farnham ce 19 janvier 2021.

Marielle Benoit, OMA
Greffière